

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE : PRÉSENCE LOCALE ET ACTION DE PROXIMITÉ

Les conseillers experts sont répartis sur l'ensemble du territoire au plus près des problématiques propres à chacune des régions agricoles.

Compétence

Les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace sont des **experts de vos productions**.

Indépendance

Pas de produits à vendre, pas de marque à défendre ! Les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace sont **indépendants de tout engagement commercial**.

Local

Les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace ont **une connaissance parfaite des spécificités locales de votre environnement**. Leurs informations et recommandations sont directement liées à **votre quotidien**.

Réactivité

Au plus proche du terrain, les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace **réagissent en temps réel**.

Proximité

La Chambre d'agriculture Alsace dispose de plusieurs ADAR et antennes décentralisées, installées du Nord au Sud de l'Alsace, en plus des sites de Schiltigheim et de Sainte-Croix-en-Plaine.



Ma
MONTAGNE
Conseils d'experts

TECHNIQUE
INNOVATION
ÉCONOMIE
RÉGLEMENTATION

« **MA MONTAGNE** » est une offre exclusive qui vous donne accès aux **INFORMATIONS ET CONSEILS STRATÉGIQUES** produits par les **conseillers experts de la Chambre d'agriculture Alsace**

+ d'informations

VOTRE CONTACT : Assistance commerciale

03.88.19.17.93 - assistance-commerciale@alsace.chambagri.fr

Toutes nos offres de service sur
alsace.chambre-agriculture.fr



Le forfait

10€ HT / mois

* Forfait annuel de 120 € HT



SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS
PROAGRI



La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

La Chambre d'agriculture Alsace est certifiée Engagement de service **Services aux Agriculteurs et Acteurs des Territoires** REF.221 par AFNOR Certification.

10 FLASHS FOURRAGES

Toute l'information sur les fourrages en montagne



OPTIONS GRATUITES

LES FLASHS

- OVINS
- BOVINS VIANDE
- BOVINS LAIT
- CHÈVRES LAIT



FLASHS ÉCO JURIDIQUES

Réglementation et veille économique

- Des infos instantanées
- Des échanges entre producteurs



RÉUNIONS TECHNIQUES & ÉCONOMIQUES

Les rendez-vous professionnels incontournables



OPTION GRATUITE

FLASHS APICULTURE

BONUS

MES AVANTAGES

- Remise sur les services « Mes Parcelles »
- Remise sur les déclarations PAC
- Remise sur le Conseil Stratégique Phytosanitaire
- Une formation gratuite sur 3 ans



FLASHS L'ECHO DES MONTAGNES

Toutes les infos économiques, réglementaires et techniques de la montagne

REVUE TERRES D'ALSACE

Bilan annuel de conjoncture des filières agricoles